



L'installation officielle du nouveau conseil municipal élu le 15 mars 2020 a eu lieu le mardi 26 mai au foyer rural. Vous trouverez ci-dessous l'intervention de Monsieur le Maire en fin de réunion.

Quelques mots pour conclure cette séance d'installation particulière par le délai passé entre l'élection et aujourd'hui et par sa forme avec cette mise en place répondant aux normes sanitaires.

Nous avons eu une élection un peu particulière (ce mot reviendra souvent) également juste avant le confinement qui a fait que le taux de participation a été très inférieur à ce qu'il est d'habitude.

Néanmoins le résultat est sans appel : plus de 86 % de moyenne de liste avec un écart très faible de 17 voix.

C'est un très beau résultat qui témoigne d'une très forte confiance de la population, d'une très forte satisfaction des habitants par rapport à ce que nous avons fait précédemment, d'un mandat très clair qui nous est donné pour les 6 ans à venir.

C'est un résultat qui nous honore tous mais aussi qui nous oblige. Cette forte satisfaction nous amène à encore plus de sérieux et d'efficacité pour gérer les affaires communales.

Depuis le 15 mars il a fallu faire face aux conditions particulières que vous connaissez bien.

Nous n'avons pas voulu que l'on perde de temps, j'ai souhaité avec les adjoints du mandat précédant avancer dans les projets. Et j'ai essayé de vous en informer le mieux possible.

Il a fallu aussi répondre aux besoins de la population et je pense que nous avons bien assumé notre rôle pendant ces deux mois : merci aux adjoints et au personnel qui a continué son travail.

Je ne reviens pas sur le détail mais rappelons les nombreux domaines où nous avons assuré un travail nécessaire :

- Nos masques étaient distribués dès le 11 mai
- L'information a été quasi continue : facebook, le tableau informatique mais aussi Panneau Pocket et la feuille d'actualités hebdomadaire (n° 10 le 19 mai)
- L'accueil permanent 7 jours sur 7 au téléphone
- L'organisation de l'accès aux produits alimentaires dans le village
- L'ouverture de l'école aux dates demandées
- Les protections pour notre personnel
- Les aides aux artisans
- Les collectes de déchets verts
- Les distributions d'autorisation de sortie à la demande
- Et bien d'autres choses.

Je pense que nous avons fait le travail qu'il fallait.

Il va falloir reprendre progressivement une façon de travailler qui va se normaliser et où le conseil municipal va retrouver le rôle qui doit être le sien.

Il est prévu deux demi-journées de formation et d'information étant donné le fort renouvellement : 7 sur 15 sont des nouveaux. Elles auront lieu dès que possible mais en attendant, vous, élus, avez reçu quelques informations à consulter.

Nous aurons encore au moins une réunion de Conseil Municipal avant les vacances d'été en principe fin juin car il y a un budget à voter, des taux d'imposition à fixer et quelques autres décisions à prendre.

Je sais pouvoir compter sur l'ensemble du personnel pour le travail qui nous attend.

Je sais et j'espère aussi pouvoir compter sur chacune et chacun d'entre vous, compter sur votre engagement pour les habitants de notre commune.

C'est pour cela que je vous ai sollicités C'est pour cela que les électeurs vous ont désignés.

VORD NORD

Jean-Luc HALLÉ Maire d'Hamel Au cours du Conseil Municipal du 26 mai les élus ont procédé à quelques désignations.

Les adjoints :

- 1er Adjoint : Thierry LEDENT délégué aux finances et aux festivités
- 2^{ème} Adjoint : Patricia MENCACCI déléguée aux solidarités intergénérationnelles
- 3^{ème} Adjoint : Charles-Louis REMY délégué au cadre de vie, aux cérémonies officielles et au marais du Lanchois
- 4ème Adjoint : Bernard LETENEUR délégué au marais des Bruyères

De plus, Jessica MOCQ a été nommée Conseillère Municipale déléguée à la jeunesse.

Les désignations des représentants dans les organismes extérieurs :

Douaisis Agglo: Jean-Luc HALLÉ; Thierry LEDENT

SIRA:

Thierry LEDENT / Jessica MOCQ (Titulaires)

Audrey THOORIS / Marie FORMENTEL (Suppléants)

SICAEI:

Patricia MENCACCI / Mikaël STRAQUADANIO

Daniel ORT / Jessica MOCO

Ouverture de la Mairie

- Uniquement le matin de 8h30 à 12h00
- Accès par l'entrée principale
- Une personne à la fois dans le hall sinon vous attendez dehors. Vous devrez vous frotter les mains au gel hydro-alcoolique et mettre un masque.
- Attendre que la secrétaire vous ouvre.
- Pour des dossiers plus importants, merci de prendre rendez-vous.

Permanence de Monsieur le Maire le mercredi matin sur rendez-vous au 03.27.89.53.64. Deux personnes maximum à la fois.

ECOLE: un service public

Dans un souci de respect du service public et afin d'aider les familles devant reprendre une activité professionnelle, l'école primaire a ré-ouvert ses portes le 12 mai.

Suite aux directives académiques, les enfants de maternelle n'ont pu être accueillis.

Le fonctionnement a repris son cours normal : garderies du matin, du soir et cantine avec cependant des aménagements liés au respect des obligations sanitaires :

- Prise de température des enfants le matin en arrivant
- Mise à disposition de masques, de savon et de gel hydroalcoolique
- Entrées et sorties étalées : Le matin de 11h45 à 12h00 L'après-midi de 13h30 à 14h00 (si pas de cantine le soir de 15h45 à 16h00 (si pas de garderie)

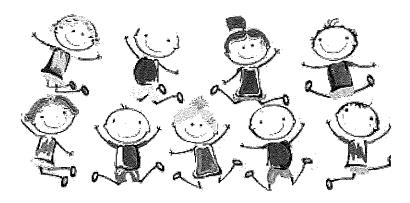
Pour des raisons d'organisation, la société de restauration ne dépose les repas que 2 fois par semaine.

Vous devez donc signaler en mairie ou à l'école si votre enfant utilisera le service de cantine : avant le jeudi midi pour les lundi et mardi de la semaine suivante, et avant le lundi midi pour les jeudi et vendredi de la semaine.

En fonction du nombre d'enfants présents en classe il sera peut-être nécessaire de former des groupes mais cette option n'est pas d'actualité à ce jour.

Accueil de loisirs de Juillet

TORTEQUESNE - HAMEL - BUGNICOURT



Les vacances scolaires approchent...

Comme chaque année, l'accueil de loisirs ouvre ses portes. C'est un programme attrayant, divertissant et adapté aux enfants qui sera proposé.

Les enfants seront accueillis à HÂMEL pour les 2 - 14 ans du 6 au 31 juillet 2020

Les dossiers sont à rendre au plus tard le lundi 22 juin avant midi.

Réunion d'information aux parents : mardi 16 juin à 17h00 au Foyer Rural